

DE L'OMERTÀ À LA DÉFAITE DE LA PENSÉE CRITIQUE : RETOUR SUR "LA GESTE" D'ANTHONY PHELPS

Par Robert Berrouët-Oriol
Linguiste-terminologue
Montréal le 27 juin 2012

Contrairement à ce qui a été formulé sur un site et sur un blog, il n'y a pas une « Affaire Phelps ». Il y a, en toute rigueur, la mise au point publique d'Anthony Phelps signifiant son refus, libre et légitime, de recevoir une distinction nationale « in absentia » tant et aussi longtemps que l'État haïtien n'aura pas véritablement traduit en justice le dénommé Jean-Claude Duvalier, petit dictateur fantoche et fantasque qui se ballade en toute impunité de Port-au-Prince à Jacmel, de Pétion-Ville à Gonaïves où il s'est vu désigné « parrain » d'une promotion sortante de l'École de droit de cette ville. Parrain, comme en Sicile, l'Histoire l'aura consigné... Mais les jeunes haïtiens, ceux qui ont aujourd'hui 20 – 30 ans, doivent s'interroger : s'est-il également baladé sur les ruines de Fort-Dimanche et à Titanyen ?

En Haïti, « ON » tentera très certainement et sans états d'âme de la banaliser, de l'ignorer, de l'étouffer, de la gommer, de la minorer, de la délégitimer, de la réécrire, de la dénaturer, de la tonsurer, de la néantiser, de la tordre, bref de l'évacuer. « *Kase fèy kouvri sa* », une fois de plus, une fois de trop, comme pour ancrer davantage cette toxique sous-culture de l'impunité au nom de l'évangile *papadocoquin* d'une soi-disant « réconciliation nationale » allergique à l'idée même de la justice et dont « ON » voudrait allègrement s'accommoder... Mais la mémoire est une faculté qui a l'élégance de laisser des traces et des repères lorsqu'elle s'appuie sur des archives. Au pays des faux en écriture, où la fabrication et la diffusion de faux sont valorisées au plus haut niveau de l'État et sont devenues un sport national à géométrie variable, les faussaires ont "constitutionnellement" le vent en poupe. À contre-courant de cette toxique sous-culture de l'impunité, j'assume ouvertement qu'il est vain de vouloir taire ou de vouloir étouffer la désormais célèbre mise au point du poète Anthony Phelps titrée "**NON MERCI !**" parue, le 15 juin 2012, sur Le Nouvelliste et sur AlterPresse, à Port-au-Prince, et relayée par la suite sur plus de 21 sites, forums de discussion, revues, blogs et publications à travers le monde.

L'Histoire aura également consigné l'absence –tout aussi courageuse, remarquable et légitime--, de plusieurs écrivains majeurs de notre littérature, ce sombre 6 juin 2012 au Palais national en ruines, lors d'une cérémonie de remise de la plus haute distinction d'État par le président de la République. L'absence de plusieurs écrivains haïtiens --dont l'œuvre, magistrale et polyphonique, est saluée par la critique nationale et internationale--, signe leur légitime refus d'être partie prenante d'une récupération politique dans l'actuelle conjoncture où le faux et la falsification historique sont conjugués en chœur, à l'aune et à l'unisson d'une soi-disant « réconciliation nationale » d'inspiration ouvertement néo

duvaliériste. C'est tout à leur honneur. Ces écrivains qui vivent et œuvrent en Haïti ont posé, eux aussi –à leurs risques et périls--, un geste fort : ils méritent notre respect et notre amitié.

« **En haute et droite parole, l'honneur sauf et la dignité sans faille d'un grand poète.** » C'est avec cette mention inaugurale que j'ai choisi, en toute liberté, de contribuer à une ample diffusion de la mise au point d'Anthony Phelps titrée « **HAÏTI – HOMMAGE : NON, MERCI !** » par l'agence haïtienne en ligne AlterPresse.org depuis Port-au-Prince le 15 juin 2012. Pour sa part, Radio Kiskeya, à Port-au-Prince, mettait en contexte la mise au point d'Anthony Phelps en titrant son papier comme suit : « **CONTRE L'AMNÉSIE, LE POÈTE ANTHONY PHELPS REJETTE UNE DÉCORATION PRÉSIDENTIELLE** ». Qu'est-ce à dire ?

Malgré sa concision, par-delà la simplicité du phrasé et la nature courante du "véhicule" utilisé –un bref courriel et nullement un argumentaire "littéraire" de 15 pages--, la mise au point d'Anthony Phelps, je l'ai plusieurs fois vérifié, a eu un écho considérable tant en Haïti qu'en diaspora, tant sur des sites et forums haïtiens que dans des publications amies en dehors d'Haïti. Le linguiste et critique littéraire Hugues St-Fort l'a bien compris en signant un texte¹ de haute tenue et dont l'un des mérites est de hausser le propos au niveau d'un débat aux fondements historiques sûrs. Les courriels que j'ai reçus d'Haïti et de la diaspora m'ont confirmé ces derniers jours le surgissement d'une onde de choc provoquée par la mise au point d'Anthony Phelps... **UNE ONDE DE CHOC, UNE LAME DE FOND QU'IL EST ILLUSOIRE DE VOULOIR DÉTOURNER DE SON SENS PREMIER ET NET...** Mais de quel fond s'agit-il ? Le court texte d'Anthony Phelps ouvre à des questions de fond en interpellant le champ littéraire haïtien, ses artisans, ses actants, ses acteurs, ses spectateurs ainsi que, au premier chef, ses lecteurs. « **La geste** » du poète, ainsi, interpelle et questionne publiquement le politique, l'éthique, l'esthétique et le Droit; les rapports entre le projet esthétique de l'écrivain et le pouvoir, le droit à la liberté d'expression de l'écrivain; les conditions réelles, aujourd'hui en Haïti, de l'effectivité (ou de l'impossibilité) du droit à la libre expression de l'écrivain; et, de manière plus déictique, le droit à la liberté d'expression et de choix de l'écrivain face au pouvoir politique, face aux manipulations avérées du pouvoir, jusques et y compris le droit de refuser un hommage qu'entend lui décerner solennellement l'État ici représenté par le président de la République.

Écrivain haïtien dans toute l'acception du terme, Anthony Phelps manifeste **son refus d'une impunité rampante et borgne qui tient lieu de règle de Droit aujourd'hui en Haïti. LE REFUS PUBLIC DE L'IMPUNITÉ, TELLE EST LA POSITION VERTICALE D'ANTHONY PHELPS, TEL EST LE FOND DE LA QUESTION** : la détourner par une sournoise campagne visant la droiture et la rectitude du poète est affaire de « *dilatwa* » hélas, une fois de plus, "à l'haïtienne", pour éviter d'interroger l'Histoire et de confronter nos miroirs individuels et collectifs. Sous cet angle, la geste d'Anthony Phelps fera date dans l'histoire de la littérature haïtienne –une littérature exemplaire, à plusieurs titres, et durablement transnationale. À n'en point douter, il y a là matière à réflexion, à échanges, à débats tant entre les écrivains eux-mêmes, en Haïti, qu'avec la société civile et tous ceux qui, au pays et en diaspora, s'intéressent à notre

littérature. C'est pour y contribuer que j'ai proposé l'arpentage d'un texte rigoureux et fort éclairant de l'universitaire Rafael Lucas, «**L'esthétique de la dégradation dans la littérature haïtienne** ²» (Université de Bordeaux III - Revue de littérature comparée 2/2002 (n° 302), p. 191-211).

Car la mise au point d'Anthony Phelps nous oblige à interroger toutes nos dérives historiques, tous nos compromis, toutes nos compromissions avec le politique, tous nos parcours nationaux installés à demeure, notamment depuis 1957, dans **LA DÉGRADATION DE LA CITOYENNETÉ HAÏTIENNE**, dans la dégradation de la pensée critique, au sous-sol, sur les mornes et à travers les plaines d'un pays qui n'arrive toujours pas à traduire en justice la peste duvaliériste et qui "fonctionne" dans la perversion des références historiques et l'adulation des modèles induits par le duvaliérisme. L'oublier, vouloir le faire oublier, pire, le gommer, c'est encore produire une pensée duvaliériste et croire pouvoir y fourvoyer des milliers de jeunes nés après 1986 et qui n'ont pas connu l'enfer duvaliériste. En clair, **HAÏTI EST ENCORE ET TOUJOURS, HÉLAS, UN PAYS « DUVALIÉRISÉ »**, qui n'entrera ni dans la modernité ni dans l'État de droit tant qu'il n'aura pas jugé, au sens strict du Droit, le duvaliérisme, ses criminels et ses crimes à grande échelle, ses vols, ses disparitions, sa traque généralisée de toute une population. Les "noiristes" et les "mulâtristes" qui occupent aujourd'hui certains avant-postes du champ littéraire et certains couloirs saumâtres du politique se retrouvent au cœur d'une telle défaite annoncée de l'esprit critique. Et c'est précisément ce en quoi la mise au point d'Anthony Phelps dérange... Et je vois venir certaines fausses âmes pieuses, oublieuses de la chronologie de l'Histoire, qui réclameront du poète la mise en accusation concomitante des « autres » apprentis-dictateurs de l'après 1986 --eux aussi se baladent en toute impunité en Haïti. Mais comment Haïti pourra-t-elle **JUGER UN JOUR PROCHAIN TOUS SES APPRENTIS-DICTATEURS, MILITAIRES ET CIVILS, SES HORDES CHIMÉRIQUES, SES « ZENGLENDOS » CRAVATÉS OU NON, SES « FRAPHISTES » ET AUTRES CRIMINELS CONNUS DE L'APRÈS 1986** si elle ne commence pas par traduire en justice le vrai dictateur, celui contre lequel les dossiers sont exhaustifs depuis plus de 25 ans, celui contre lequel toutes les parties civiles ont réitéré leurs légitimes plaintes depuis son retour en Haïti, retour effectué avec la bénédiction du pouvoir politique de l'époque ? Je le dis haut et fort : il faudra que les "noiristes" et les "mulâtristes", depuis toujours experts en amalgames et en détournements de l'Histoire, cessent de jouer à l'autruche : en Haïti, l'État de droit ne pourra un jour être crédible et s'affirmer qu'en "commençant par le commencement", en clair traduire effectivement en justice le vrai dictateur Jean-Claude Duvalier. La crédibilité de l'État sera ainsi attestée et confirmée pour la traduction, également, de tous les autres apprentis-dictateurs par-devant la loi.

La littérature haïtienne, aussi connue pour être une littérature de combat, est traversée et minée par plusieurs courants, corps d'idées et ancrages idéologiques. Elle témoigne par ailleurs d'une vieille fascination de l'écrivain pour le pouvoir politique et ses mirages, décorés ou pas, qu'il sert ou contre lequel il bataille. Elle s'est également écrite dans les

froidures et dans la solitude de l'exil, de sorte que pendant plus de trente ans des milliers d'exilés économiques et politiques se sont reconnus dans l'un des poèmes-phare d'Anthony Phelps, « **Mon pays que voici** » --poème pourtant écrit en Haïti, sous la dictature, au début des années 1960 avant le départ du poète pour le Québec. « **Mon pays que voici** », poème de « *l'exil intérieur* » hautement persien, a revisité le lyrisme polyphonique dans notre champ littéraire ; sa texture esthétique complexe, son archéologie musicale burinée dans l'oraliture et la savante imbrication de ses registres signifiants n'ont pas fini d'être étudiées par la critique universitaire la plus sérieuse et la plus compétente (voir, entre autres, sur le site de la fameuse revue Cultures Sud, la référence « **Biographie d'Anthony Phelps** » par Hélène Maïa : <http://www.culturessud.com/contenu.php?id=320>).

Voudra-t-on nous le faire oublier ? La littérature haïtienne a aussi payé un lourd tribut à la peste duvaliériste : ils sont nombreux les femmes et hommes de théâtre, les romanciers et poètes torturés, assassinés, au Fort-Dimanche, dans les caves souillées du Palais national, dans les prisons privées des macoutes de tout acabit et dans les trappes silencieuses d'un certain Roger Mercier, grand-prêtre d'une obscure confrérie dénommée "Parti communiste haïtien". La mise au point d'Anthony Phelps est également, sous cet angle, un salutaire et sanitaire rappel au respect de la mémoire de ces écrivains tombés au champ d'honneur de notre Histoire. Elle est aussi le contrepied d'une connivence et d'une collusion feutrées, captieuses, caméléonnes et quasi-généralisées avec le politique qui, ces jours-ci, polluent la vue et anesthésient l'esprit critique --y compris dans notre champ littéraire.

Un ami d'enfance, en embuscade d'un virtuel « job » alimentaire ô combien mérité dans l'ancre du politique, m'a fait tenir un message fort éclairant : « *sispann pale nan pawòl moun yo, pale zafè pwezi w osinon pe bouch ou ; w ap mete lavi fanmi w an danje* »... D'autres amis, satellités du politique au plus haut niveau, m'ont très aimablement suggéré de me taire... On y est ? La peur se réinstalle-t-elle, en Haïti et dans la diaspora, dans nos foyers et dans les esprits comme aux jours sanglants du duvaliérisme ? Peur réelle, fantasmée ou imaginaire ? Ce n'est pas la première fois que Robert Berrouët-Oriol et d'autres écrivains de la diaspora reçoivent ce type de message fort convivial ou des injonctions d'intimidation politique, à peine voilées, capables "d'effaroucher" l'ombre de mon ombre... « *Voici venir le temps de se parler par signes* » ? En témoigne sans doute le silence frigidé et malaisé de certains de nos écrivains, en Haïti, suite à la mise au point d'Anthony Phelps. Leur parole est-elle devenue prisonnière de leurs multiples contradictions existentielles et idéologiques et de l'urgence argumentée (ou mise en scène ?) de sauver peau et « *mayi moulèn* » ? Une parole devenue, aujourd'hui en Haïti, en danger comateux de vie, contrairement à celle des écrivains de la diaspora que l'on veut faire croire insoucieusement installés dans le confort et la sécurité de leurs châteaux dorés et occupés à gourmander des champagnes millésimés et rares du début du 20^e siècle dont déjà « *ON* » me fait grief « *in absentia* »... Je précise une fois de plus ma pensée : « *ON* » aura encore beau jeu d'alimenter le fossé pervers entre les écrivains « du dedans » et les écrivains « de la diaspora » en une pulsion d'amour-haine qui n'explique rien, qui n'excuse rien et qui mène droit au mur, à la défaite de la pensée critique.

Il y a quelques années, j'ai publié une longue et minutieuse étude sémiologique³ de l'œuvre de Frankétienne dans une remarquable livraison de la revue **Dérives** de mon ami Jean Jonassaint, étude qui entendait entre autres établir la lisibilité de l'œuvre au travers un chantier lexical complexe et une aventure néologique hallucinée et magistralement construite. Plus récemment, dans la préface que j'ai signée du dernier livre de poésie de Jean Durosier Desrivières⁴, j'ai situé la dette de ce jeune poète envers son aîné Georges Castera qui, à mon sens, a introduit dans la poésie en langue créole l'exigence d'un formalisme rigoureux et la folie écrivante dont les surréalistes français ont fait leur voile. Dois-je le rappeler ? La littérature haïtienne est un champ de hautes fréquences de talents et de quête de liberté. Le politique s'en mord les doigts, et il tente de la cliver lorsqu'il a du mal à la soumettre dans l'appétence des plus hautes distinctions de l'État... Alors la littérature haïtienne est-elle encore un espace de liberté d'être et de créer au pays de l'écrivain Jacques Stephen Alexis torturé et assassiné, en avril 1961, par les hordes armées de François Duvalier et dont la dépouille n'a jamais été retrouvée ? Rien n'est moins sûr...

Enfin la mise au point d'Anthony Phelps peut être vue comme **une ultime déclaration d'amour du poète à son pays natal** qu'il refuse --dans sa haute poésie plus que cinquantenaire, dans ses romans, son théâtre, ses nouvelles, ses contes pour enfants, sa discographie, ses films--, de voir s'enfoncer encor et encor dans la nuit duvalériste, pestiférée et deshumanisante. Un ultime cri d'amour, qui prend l'Histoire à témoin. Bruno Doucey, l'éditeur d'Anthony Phelps en France, l'a bien exprimé dans le communiqué de presse⁵ qu'il vient de publier à Paris : « **Anthony Phelps associe une œuvre magistrale à une droiture d'esprit qui fuit résolument toutes les compromissions. Son geste est l'honneur de la littérature haïtienne** ».

Notes

¹ Hugues St-Fort : « **L'écrivain et le président** », dans Potomitan : <http://www.potomitan.info/ayiti/non2.php> ; voir aussi le Haitian Times de New York : <http://www.haitiantimes.com/quand-un-ecrivain-haitien-rejette-une-decoracion-decernee-par-un-president-haitien/>

² Rafael Lucas : « **L'esthétique de la dégradation dans la littérature haïtienne** », dans CAIRN INFO : <http://www.cairn.info/article.php?REVUE=de-litterature-comparee&ANNEE=2002&NUMERO=2&PP=191>.

³ Robert Berrouët-Oriol : « **Frankétienne aux parapets de la folie et du lyrisme baroque** », dans "Frankétienne, écrivain haïtien". Numéro spécial de *Dérives*, 53/54 (1987).

⁴ « **Le goût mutant de la langue** ». Préface à « **Lang nou sous nan sous – Notre langue se ressource aux sources** » de Jean Durosier Desrivières. Éditions Caractères, Paris, 2012.

⁵ Communiqué de presse des Éditions Bruno Doucey : Potomitan : <http://www.potomitan.info/ayiti/non4.php>

[Robert Berrouët Oriol, linguiste-terminologue, poète et critique littéraire, est coauteur de la première étude théorique portant sur « **Les écritures migrantes et métisses au Québec** » (Quebec Studies, Ohio, 1992). Sa dernière oeuvre littéraire, « **Poème du décours** » (Éditions Triptyque, Montréal 2010), a obtenu en France le Prix de poésie du Livre insulaire Ouessant 2010. Ancien enseignant à la Faculté de linguistique d'Haïti, il est également coordonnateur et coauteur du livre de référence « **L'aménagement linguistique en Haïti : enjeux, défis et propositions** » -- Éditions du Cidihca, Montréal, février 2011, Éditions de l'Université d'État d'Haïti, Port-au-Prince, juin 2011. Œuvre en cours de publication en 2012 : **DÉCOUDRE LE DÉSASTRE suivi de ANAPHORE DE L'ÎLE.**]